

Direction de l'Organisation sportive

NOTE AUX CLUBS AMATEUR **REGIONALE I - II**

Extrait des Dispositions Réglementaires

Dépôt des Dossiers D'Engagement

Mise en demeure

Malgré rappel de la L.R.F.C. sur les dépôts des dossiers d'engagement complets, certains clubs ne se sont pas manifestés auprès de la ligue

Faute de quoi et dans les 48heures qui suivent, tous les dossiers sont purement et simplement rejetés

Les Clubs :

- USM.A.BEIDA – WRB.B.BORDJ – NRB.TELEGHMA –
JSM.ABTAL – CRB.E.MILIA – IRB.T.IFACANE –
OH.BOUZIANE**

Division	Dernier délai D'engagement	Dépôt	Amende
L.R.F.	07.09.2023	Entre le 20.08.2023 Et le 31.08.2023	30.000,00 DA.